Vol. XXIX. Saint-Boniface, Manitoba, 21 Février 1900. No. 11.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne...... 12 cts
Chaque insertion subséquente 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS

En ce qui concerne les annonces pour la France, on est prié de s'adresser à M. le Directeur de l'agence générale de publicité, No. 11, Rue du Pont Louis-Philippe (près l'Hôtel de Ville) Paris, qui a seule le Monopole et la responsabilité exclusive des annonces.



JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

A Ottawa

L'événement le plus saillant de la dernière semaine est la reprise des débats sur la question transvaalienne, débats soudainement interrompus par... on ne sait trop quoi, lors de la prise en considération de l'adresse.

Cette reprise a eu lieu à l'occasion des résolutions de M. Fielding, demandant deux millions au pays pour défrayer les dépenses de nos contingents militaires.

Auparavant il y avait eu une assez vive escarmouche entre la droite et la gauche à propos du correspondant parlementaire du "Free Press" de Winnipeg.

Celui-ci avait, dans son journal, accusé Sir Charles Tupper de s'être laissé aller à de graves insultes contre la population canadienne-française.

Sir Charles a vite relevé le gant, infligeant à l'auteur de cette calomnie une volée de bois vert, et proclamant de nouveau son respect pour toutes les races dans la Confédération et son esprit de justice à l'égard de toutes les croyances. Il a rappelé avec vigueur, dans un discours dont la longueur doit, à son âge, lui être pardonnée, les différents actes de sa vie politique, établissant que depuis sa jeunesse jusqu'à ce moment, où déjà il penche vers la tombe, toute sa carrière a été une protestation contre les fauteurs de discorde entre les races, et contre les semeurs d'injustices aux faibles.

Plusieurs des représentants de la Nouvelle Ecosse, qui ont une connaissance plus spéciale de la vie de Sir Charles Tupper, ont fait écho à ses paroles émues.

Pour en revenir aux résolutions de M. Fielding, ce n'est pas le discours de celui-ci qui d'avance excitait la curiosité. C'étaient ceux des récalcitrants du côte ministériel. Tels MM. Bourassa et Monette.

M. Bourassa n'a pas voulu s'engager profondément dans ce débat. Il se réserve plutôt pour le moment où sa proposition viendra devant les chambres.

M. Monette s'est entièrement découvert. Il faut dire que son discours n'a pas été un recul sur les déclarations de ses lettres de l'automne dernier. Il a maintenu ses positions et n'a pas été tendre pour le gouvernement et ses chefs. Il y a même eu entre lui et M. Fitzpatrick, le solliciteur général, une passe d'armes, très courte mais aussi très vive et davantage menaçante, qui a produit un émoi qui vibre encore. Pensez-y : on s'est jeté par la tête le mot de trahison !

Il y a eu, depuis, un caucus libéral. et l'on a fort remarqué que M. Monette s'était abstenu d'y assister. C'est un symptôme de dissidence profonde entre lui et le gros du parti libéral, ou, tout au moins, d'une irritation peu dissimulée.

D'autres libéraux se sont également tenus en dehors. Tels MM. Bourassa, Angers (de Charlevoix) et Domville. Mais les motifs de celui-ci sont pas du tout ceux des premiers. C'est un militaire qui en veut au géneral Hutton, parti en guerre, lui aussi, au Transvaal, à la suite de difficultés avec le gouvernement, les milices, les officiers, etc. Lee torts n'étaient probablement pas de son côté, mais il avait celui de n'être pas le pouvoir Le pouvoir est resté, mais lui a dû partir.

Il n'était au commandement de nos milices que depuis 18 mois. Et tandis qu'il rêvait à de grandes réformes, ses ennemis lui préparaient un réveil mouvementé. Aussi, tout a volé au loin : commission, épée, épaulettes ! On lui a dit qu'il retrouverait le tout quelque part dans le sud de l'Afrique, peut-être à la gueule d'un canon boer. Et il est parti au pas de course. C'est un brave homme, un brave cœur et un brave soldat.

On s'attendait que M. Tarte parlerait vendredi dernier. Il y a eu déception. Le ministre des Travaux Publics n'a pas paru en chambre. Raisons de santé probablement.

Un incident assez rare s'est produit à cette séance de vendredi. M. Casey, un député anglais de l'Ontario, a pris la parole en français. C'est en vertu d'un droit, a-t-il dit, qu'il s'exprimait dans cette langue. La langue française est officielle au Canada, il se prévalait de ce privilège.

Certes, ce n'est pas nous qui lui refuserons l'exercice d'un droit indéniable.

La nouveauté de la chose a créé quelque sensation et même quelque hilarité. Il faut dire néanmoins que M. Casye s'en est tiré très convenablement pour un homme à qui l'habitude manquait. Il y a eu des applaudissements à plusieurs reprises.

Notes Politiques

"L'Echo de Manitoba" demande avec sollicitude à quelle heure on couche les jouvenceaux du Manitoba.

La question est un peu indiscrète, mais nous ne voulons pas nous en formaliser.

Pour la satisfaction de ces messieurs, nous pouvons leur dire qu'aux jours ordinaires, nos parents nous couchent à 9 hrs; les dimanches et les jours de fêtes, à 9½ hrs; quand il y a de la visite au salon, il nous est permis de nous asseoir sur le sofa, quand nous avons été sages !

Nous espérons que le sommeil du propriétaire de "L'Echo" ne sera plus troublé par cette inquiétude.

***

Tiré de "L'Echo":

"Lorsque M. Laurier vint à Winnipeg il y a quelques années, on fut obligé de sortir à coups de pied dans le dos, un jeune polisson qui s'était glissé sous un banc pour glapir à son aise.

"Au cours des dernières élections, l'on se souvient du petit groupe d'énergumènes qui insultèrent M. Marcil à la réunion de Saint-Boniface.

"Celui qui jouait au polisson, ceux qui organisèrent ce dégoûtant scandale, sont encore ceux qui remuent l'ordure à pleine pelletée dans leur journal."

Notons en passant le style propre du journal du correct M. S. A. D. Bertrand; les lecteurs de cette feuille doivent être médiocrement satisfaits des plats qu'on leur sert ainsi copieusement.

Pour nous, nous nous contenterons de faire une seule question à M. le propriétaire de "L'Echo." Veuillez citer les noms de ces polissons, si vous êtes un homme d'honneur, vous allez répondre, car vous savez, il ne faut jamais frapper un adversaire dans le dos.

Si vous vous refusez de répondre, permettez-nous de vous dire que vous êtes un lâche.

Nous nous chargerons ensuite de vous prouver que vous êtes autre chose.

***

"Le Soleil" du 10 février dans sa correspondance d'Ottawa parle ainsi de M. Marcotte, le député de Champlain :

"Il a 'remâché la grrrrande' question des écoles du Manitoba."

Ce n'est pas grandchose que ce "remâchage" et cet alignement de plusieurs r afin de renverser l'ordinaire et belle signification du mot grand.

C'est une paille. Mais la paille indique d'où vient le vent.

Ici, c'est un vent d'ironie qu souffle.

Voilà le respect que l'on a, et que l'on a toujours eu dans les rangs libéraux, pour les droits sacrés des Canadiens-français du Manitoba.

***

"Le Courrier du Canada," parlant de la démoralisation du parti libéral en notre province et des candidats à la "chèfrerie," dit :

"Les cartes libérales sont tellement embrouillées, qu'il pourrait bien arriver que M. Greenway restât chef contre la volonté de son parti."

Notre confrère voit juste. Ce serait du reste un état de choses qui ne serait que la continuation de ce qui existe depuis assez longtemps. Depuis longtemps, en effet, pour le parti libéral, M. Greenway n'est qu'un chef en souffrance.

***

A une récente séance, au Sénat, l'honorable sénateur Bernier a pris part à la discution, et dans ses remarques il a dit qu'il ne comprenait pas la raison de tout le tapage qui se faisait, dans certaines parties du pays. au sujet de la loyauté des Canadiens-français à la couronne britanique.

Les Canadiens-français, ont donné si souvent des preuves non-équivoques de leur loyauté à la couronne, qu'il n'est pas permis aujourd'hui d'ignorer l'indéfectibilité de cette loyauté.

L'hon. sénateur prend occasion de la présente discussion pour rappeler la participation des Canadiens-français dans la guerre de 1775 et de 1812, et il dit que dans ces deux circonstances, ce sont les Canadiens-français, qui ont conservé le Canada à l'Angleterre.

L'hon sénateur a aussi parlé de la question des écoles du Manitoba. On dit dans certains quartiers, que cette question a été réglée. Mais il prétend qu'elle n'est pas réglée, que rien n'a été fait officiellement pour la règler, et qu'elle ne sera définitivement réglée que lorsque tous les droits de la minorité en cette affaire, auront été reconnus et sanctionnés par une acte de la législation du Manitoba, ou par le parlement du Canada.

M. Bernier, fait aussi allusion à la question de l'impérialisme. Il dit que cette question est très grave, et qu'il faudra la discuter en temps opportun, plutôt avec la tête qu'avec le coeur.

La minorité catholique du Canada aura son mot à dire, avant que l'on change la position qui lui est faite par l'article constitutionnel de 1867.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

LES PRÉTENDUS DANGERS DE L'ACÉTYLÈNE.

Il y aura toujours des gens ridicules et des fats qui, pour se donner les gants de connaissances qu'ils n'ont pas, trouvent des phrases sublimes de bêtise pour condamner des inventions dont ils ne connaissent pas le premier mot.

J'ai rencontré plusieurs de ces individus dans notre belle France, et l'un de mes amis m'écrivait dernièrement qu'il en existait même au Canada. Je ne pouvais en croire mes oreilles, et il me fallut le récit de faits probants pour que j'en fusse convaincu.

Sur ce, prenant ma meilleure plume, je résolus de faire cette petite chronique, qui n'est pas destinée à leur fermer le bec (on n'empêchera jamais un imbécile de parier), mais à mettre dans la bouche de leurs interlocuteurs, les questions qui embarrassent et les réponses qui confondent.

Neuf fois sur dix, le détracteur de l'acétylène vous dit : "Vous voulez vous éclairer à l'acétylène? Mais, mon ami. vous n'y pensez pas. L'acétylène est excessivement dangereux. C'est un gaz endothermique ! Et fier du mot trouvé, il le répète avec satisfaction, s'en gargarise et vous regarde avec l'air fier et superbe que devait avoir l'âne portant des reliques du bon vieux Lafontaine.

Vous êtes tout décontenancé, car, comment voulez-vous qu'un mot pareil n'annonce pas un danger immédiat et horrible ?

Comme vous n'êtes pas fat, comme votre interlocuteur, vous avouez carrément que vous ne savez pas ce que c'est, mais si vous aviez l'idée de demander à ce savant l'explication du mot magique, il resterait coi 99 fois sur 100, car il n'y a tel que les sots pour se poser comme sachant tout.

La meilleure réponse à lui faire est celle-ci : Eh bien, la belle affaire, tout le monde sait ça qu'il porte en lui-même de quoi provoquer l'explosion; mais vous êtes si malin, savez-vous ce qu'il faut pour que cette explosion ait lieu ? Il faut qu'il soit convenablement mélangé d'air, c'est-à-dire qu'il y ait exactement neuf volumes d'air et un volume de gaz; et, si cette difficile condition est réalisée, il faut encore dans l'endroit où est contenu le mélange, un point rouge, c'est-à-dire un point en ignition.

Donc, si j'ai un appareil d'acétylène chez moi, il faudra tout d'abord que dans le gazomètre qui contient ma réserve, soit 30, 40, 60, 100 litres de gaz, il s'échappe les neuf dixièmes du gaz, soit 27, 36. 54, 90 litres, et que ce gaz soit remplacé par de l'air. La proportion doit être rigoureusement exacte. Il faut de plus que ce mélange rencontre le point rouge pour s'enflammer et faire l'explosion.

Mais comme vous êtes parfaitement décidé à confondre votre bonhomme, vous ajoutez : Outre que l'acétylène est un gaz endothermique, ils'enflamme rapidement et il a une force d'explosion plus considéreble que le gaz de houille, cela je le sais parfaitement et cela ne m'empêchera pas de l'adopter, car je sais aussi qu'il est moins dangereux que tout autre mode d'éclairage.

Si je le compare aux autres gaz d'éclairage, je donnerai comme raison de ma façon de voir que son odeur même est un garant des moindres fuites; si c'est au contraire avec le pétrole, l'essence, la bougie que je mets en parallèle, je ferai valoir l'installation fixe de ma lumière dans toutes les pièces de mon habitation.

La canalisation et l'installation de brûleurs dans chaque endroit à éclairer a cet immense avantage de ne pas m'obliger de transporter de pièce en pièce des lampes qui sont toujours susceptibles de s'enflammer et qui sont un danger permanent d'incendie et d'accidents.

Toutes les fois que vous parlerez ainsi et que vous démontrerez que vous connaissez votre sujet à fond, vous verrez le détracteur plisser les lèvres et, pardonnez l'expression, ficher le camp en murmurant : Rien à faire.

Jamais il ne discutera et ne posera d'objections; il ne le peut pas car 99 fois sur 100, il a du bagout mais pas de savoir. Faites en bon marché et les rieurs seront de votre côté.

En finisaant, je crois utile de donner brièvement quelques conseils sur le moyen de procéder en cas d'avarie.

Ne jamais, sous quelque raison que ce soit, pénétrer dans l'endroit où se trouve l'appareil, avec de la lumière; il vaut mieux en cas d'avarie, attendre au lendemain que de risquer un accident.

Si vous vous apercevez d'une fuite de conséquence, le mieux est de fermer votre canalisation à la sortie même de l'appareil.

On peut trouver rapidement l'endroit même de la fuite en savonnant l'endroit supposé de la canalisation. Au contact du gaz le savon forme des bulles.

Enfin veillez toujours à avoir une aération convenable dans la pièce où sont renfermés le appareils de fabrication.

Moyennant ces quelques précautions, vous aurez un éclairage commode, économique, et qui sera supérieur à tous les autres.

R. Pierre.

Le Manitoba.

Mercredi 21 Fevrier 1900

Un Impair

"Le Journal" du 16 février publiait un article où nous avons le regret de trouver plus à reprendre qu'à louer.

Pour répondre à "La Patrie" et d'autres feuilles libérales qui simulent de s'étonner du silence, à Emerson, de M. Hugh J. Macdonald sur la question scolaire, pas n'était besoin de prendre les devants snr le gouvernement du Manitoba, de l'exonérer de toute obligation à notre égard, ni de mettre des armes aux mains de nos adversaires de droite et de gauche.

Le silence de M. Macdonald est fort compréhensible. Il est plutôt d'un bon que d'un mauvais augure.

M. Greenway ne se gênait pas autant. Il ne manquait pas une occasion de nous dire que la loi scolaire, il l'avait faite pour la garder.

Dans son manifeste électoral il disait en toutes lettres "qu'il maintiendrait la loi aussi longtemps que le peuple le conserverait au pouvoir."

Le peuple n'a pas ramené M. Greenway au pouvoir, estimant qu'à tout prendre son administration devait être blâmée.

Héritant de cette succession délabrée, M. Macdonald est tenu à la circonspection. Nous ne lui faisons pas un crime de ne point se hâter, nous ne lui imputons pas à mal son silence à Emerson. Nous pouvons—et nos amis le peuvent aussi—laisser se produire sans nous en émouvoir les criailleries trop empressées de ceux qui ont failli à leurs promesses dans le passé.

Nous avouons ne pas pouvoir demeurer également calmes en présence d'une attitude aussi défavorable à notre action qu'est celle que "Le Journal" prend dans les lignes suivantes, tout en se disant notre ami, ce dont nous ne doutons point :

"Il faudrait supposer chez M. Macdonald une grandeur d'âme dont jamais les libéraux n'ont encore fourni d'exemple, pour, qu'élu entièrement par un électorat protestant et anglais, il fit, après coup, de la question des ecoles catholiques et françaises, un des articles de son programme politique."

Notons d'abord que cet "élu entièrement par un électorat protestant et anglais" manque d'exactitude. Une analyse sérieuse du vote montrerait au contraire que l'assertion la plus rapprochée de la vérité serait celle qui affirmerait que M. Macdonald serait encore dans l'opposition si tous les catholiques avaient voté contre lui. N'était cet élément, lui-même serait peut-être personnellement resté sur le carreau.

Nous nous accordons d'ailleurs avec notre grand confrère pour reconnaître que "les libéraux n'ont pas encore fourni d'exemple" remarquable de grandeur d'âme à l'endroit de la question scolaire.

Il ne nous paraît pas cependant que cet exemple doive être suivi. La faute des uns n'autoriserait pas la faute des autres.

Qu'il faille de la grandeur d'âme à M. Macdonald pour aborder cette question par son côté équitable, nous le reconnaissons encore volontiers, surtout quand nous voyons des journaux amis presque lui suggérer de n'en rien faire.

Mais cette grandeur d'âme nous aimons encore à croire qu'il l'aura, montrant par là qu'il est digne du nom qu'il porte et de la haute position qu'il tient.

Cette grandeur d'âme, tout homme de gouvernement doit l'avoir.

Ce n'est pas d'un homme de gouvernement de se laisser aller à des ressentiments en face d'un grand acte de justice à accomplir et d'une longue période de paix à donner à son pays.

C'est un bien mauvais conseil que "Le Journal" donne à M. Macdonald quand il lui dit "qu'il a, à son point de vue, les meilleures raisons du monde de laisser à M. Laurier le soin de la question scolaire."

M. Laurier a, nul doute, le devoir de régler cette question. Mais tous les gouvernements du Manitoba depuis 1890 l'ont eu également, ce devoir. Ils y ont manqué Pourquoi veut-on que le nouveau gouvernement y manque aussi ?

Encore un coup, c'est un mauvais conseil. C'est suggérer l'expédient pour échapper à une obligation pressante et du plus haut intérêt. "Le Journal" ne sert bien par là ni la justice, ni ses coreligionnaires, ni la constitution, ni même son parti, si tant est qu'il faille parler des intérêts de parti en une matière si grave.

Si le parti conservateur suit cette ligne, il en sera la dupe et la victime.

Nous espérons que "Le Journal" se hâtera de réparer cet impair.

Le Renvoi de M. Rochon

Nous lisons dans "La Patrie" du 13 février courant :

"Les Canadiens-français du Manitoba sont indignés de la conduite du gouvernement Macdonald vis-à-vis M. Rochon. M. Rochon avait été nommé inspecteur d'écoles à la suite de l'arrangement Laurier-Greenway et il a toujours rempli son devoir à la pleine satisfaction des autorités. Il a même su donner par son zèle et sa direction éclairée un essor à la cause de l'enseignement dans les paroisses françaises.

"Or, pourquoi M. Macdonald l'a-t-il destitué ? Est-ce pour le plaisir d'enlever à nos compatriotes un inspecteur de leur nationalité ? Est-ce pour commencer à arrêter les bons effets de l'arrangement Laurier Greenway ? Est-ce pour donner un commencement de satisfaction aux fanatiques qui se sont entendus pour renverser l'ancien gouvernement ?"

En peu de mots nous répondons à "La Patrie."

Ce n'est pas pour donner "un commencement de satisfaction aux fanatiques" que M. Rochon a été destitué, mais pour donner satisfaction à l'opinion publique contre un homme qui prostituait sa position dans une constante cabale politique.

Ce n'est pas non plus pour "arrêter les bons effets de l'arrangement Laurier-Greenway," mais pour en arrêter les mauvais effets.

Ce n'est pas davantage pour "enlever à nos compatriotes un inspecteur de leur nationalité," puisqu'un autre de la même nationalité l'a immédiatement remplacé.

Enfin, les Canadiens-français du Manitoba ne sont pas du tout indignés du changement; ils sont au contraire enchantés de voir l'administration de leurs écoles soustraite à l'action néfaste de l'agent des auteurs de l'arrangement Laurier-Greenway qui l'avaient choisi tout exprès, d'après ses propres aveux, pour faire la guerre à nos droits, à ceux qui les défendent, au clergé et à nos institutions, et pour faire accepter graduellement par notre population le fameux arrangement.

"La Patrie" dit qne M. Rochon a montré "du zèle."

Oui, M. Rochon a fait du zèle, mais non de celui dont parle la gazette montréalaise.

M. Rochon a fait du zèle politique pour ses maîtres et contre notre cause, contre les Intérêts de la bonne éducation chrétienne. Ils sont nombreux les anecdotes que nous pourrions citer à ce propos. Peut-être le ferons-nous prochainement si le besoin s'en fait sentir.

Le Télesphore Rochon, l'agent politique des auteurs de l'arranment Laurier-Greenway, n'avait plus de raison d'être auprès d'un nouveau gouvernement. Et celui-ci, en le destituant, montre déjà par ce seul fait, qu'il se rapproche de la justice et que l'administration de la loi scolaire est pour lui une fonction gouvernementale et non une odieuse manœuvre politique.

A Propos du Ton dans la Discussion

"L'Echo de Manitoba" nous accuse d'avoir brutalement insulté M. Laurier. M. Rochon, dans une correspondance, va même jusqu'à dire que nous avons traité le premier ministre de vulgaire polisson et d'effronté menteur.

Nous prenons nos lecteurs à témoins que ces assertions sont fausses. M. Laurier n'est certes pas un malappris—et c'est précisément ce qui le distingue d'un bon nombre de ses partisans. Tenir à son égard le langage que nous prête "L'Echo" et M. Ro-Rochon, eut été une exagération. Nous sommes assez respectueux de nous-mêmes et de la vérité pour éviter cet excès de partisannerie.

Mais, par exemple, nous avons reproché à Sir Wilfrid Laurier—et vertement, nous en convenons—d'avoir jeté pardessus bord les réclamations de ses compatriotes du Manitoba. Dans un récent article sur la question scolaire, nous avons lancé une dure parole à M. Laurier. Mais, en vérité, sommes-nous les seuls à déplorer son insensibilité coupable, sa glaciale indifférence ? Notre seul tort a été de lui reprocher exactement, et à peu près dans les mêmes termes, ce qu'un journal libéral lui reprochait il n'y a pas trois semaines. Ecoutez "La Semaine Commerciale," de Québec, répondant au "Soleil," comme toujours suffoqué de reconnaissance envers M. Laurier :

"Quel pavé ! Venir nous parler de la sollicitude de M. Laurier, dans un moment où tant de libéraux de vieille race, dans ce district de Québec, se disent en catimini qu'il... n'a point de cœur."

Serions-nous, par hazard, tenus à plus de modération, disons le mot, à plus de magnanimité que les organes libéraux vis-à-vis le chef du parti libéral ? Extérieurement M. Laurier est un homme correct, très bien ! C'est un cœur généreux ? Non ! Nous croyons avoir le droit de le constater tout aussi bien que ses partisans.

Quant à nos attaques contre certains libéraux français du Manitoba, elles sont rudes, mais justes; si justes qu'on n'a pas pu y répondre. On s'est contenté de dire que nous ne savions pas vivre ! Le doux et suave M. Rochon lui-même déclare qu'une réplique de sa part n'est pas nécessaire... Pour qui connaît la fatuité phénoménale de l'ex-inspecteur d'écoles, cette boutade montre clairement son impuissance à rétorquer. Lui aussi, comme "L'Echo," nous appelle des jouvenceaux mal élevés !

Peu habitués à se faire manier vigoureusement on jette les hauts cris dans l'autre camp. Eux ont la liberté de tout oser; nous? point ! Tant qu'ils vous attaquent et que vous ne dites rien, tout va à merveille; leur rendez-vous leurs coups, ça ne va plus du tout ! Ils n'ont jamais d'épithètes assez fortes contre leurs adversaires, mais faites-vous mine de leur frotter un peu le dos avec la gaule ou de leur caresser le menton avec la quenouille du ridicule, vous les faites crier à l'injure, à la calomnie, à l'outrage... Par malheur, cette comédie là ne prendra pas.

Encore un mot sur ce sujet et nous avons fini. Nous nions à "L'Echo de Manitoba" le droit de nous parler de modération dans la polémique. Qu'on se relise là-bas et l'on sera forcé de nous approuver. Quand le rédacteur de "L'Echo" a-t-il essayé d'oublier, ne fut-ce que pour un instant, ses instincts de vulgaire boulevardier ? Quant a-t-il été convenable en parlant de notre clergé, des chefs conservateurs, de nos représentants à Ottawa, et du Manitoba ? Ni le propriétaire, ni le rédacteur de "L'Echo" ne peuvent légitimement s'étonner d'être savonnés comme ils le sont depuis quelques semaines. Si vous voulez être respectés, montrez-vous dignes de respect, même si vos adversaires sont des jeunes gens.

Encore M. Rochon

M. Télesphore Rochon, ex-inspecteur des écoles au Manitoba, annonce très sérieusement qu'il va écouler sa prose dans "L'Echo de Manitoba." L'écrivain est digne du réceptacle; nous doutons fort cependant que les lecteurs en soient enthousiasmés.

Pour qui connait l'encombrant et présomptueux personnage, il n'y a rien à faire pâmer de plaisir.

Personnellement nous n'en sommes pas fâchés; tout le monde ici, libéraux comme conservateurs, à part les grosses têtes de "L'Echo," ont poussé un soupir de soulagement en apprenant la bonne nouvelle de la destitution de M. Rochon.

Le lendemain de la nomination par le gouvernement conservateur de M. Roger Goulet, Jr, comme inspecteur, une immense satisfaction pouvait se lire sur tous les visages "Enfin, disait-on couramment sur la rue, nous aurons un inspecteur digne de ce nom, le saltimbanque Rochon a fini son règne; Hugh John Macdonald commence bien."

Cependant, comme c'est le propre de tous les fats de s'agiter bruyamment, le destitué veut faire des siennes; commençant par des gros mots, et fait ensuite des menaces aux collaborateurs de notre journal.

Comme ils ont dû trembler, nos chers collaborateurs, en face de cette massue rochonnienne; nous espérons que dans sa prochaine correspondance, M. Rochon voudra bien nous dire le nom de nos collaborateurs qu'il prétend ainsi écharper. Ça les mettra sur leurs gardes, et en plus,ce sera une action digne de sa générosité.

M. Rochon veut bien aussi annoncer au pays que Le Manitoba n'appartient pas à l'archevêché de Saint-Boniface. Grande nouvelle, n'est-ce pas ? Sans toi, ô Rochon ! homme prédestiné, où serait le monde ?

Ne vous troublez pas, cher ami, reprenez vos sens, nous ne vous contredirons pas

Le Manitoba n'appartient pas, en effet, à l'archevêché; du reste, vous êtes le seul à l'ignorer. Quand nons avons pris le journal, nous avons annoncé, en pur français, que nous étions seuls responsables des articles qui y seraient publiés; nous vous le répétons, puisque cela vous fait plaisir, Nos articles, nous pouvons les signer et les défendre, car ils ont toujours parlé la vérité.

En tous cas, nous avons la douce satisfaction de dire ceci à M. Rochon : Le Manitoba est reçu à l'archevéché et par toute la population du Manitoba. Jamais encore il n'a été répudié par l'épiscopat canadien, où il est admis.

Par contre, "L'Echo de Manitoba,"— dont M.Bertrand ne rougit pas d'être le propriétaire, bien qu'il soit rédigé par un mal élevé dans un style de bas étage,— a reçu de Sa Grandeur Mgr Langevin un désaveu formel en même temps qu'une défense de le faire entrer chez lui. Plusieurs membres importants du clergé ont fait la même chose. La plus saine partie de notre population laïque s'honore de ne pas le recevoir.

Pourquoi ?

Parce que, comme le disait Sa Grandeur Mgr Langevin, "ce journal ne peut pas être considéré comme l'organe d'aucun parti ami de la justice et de la concorde."

Après cela, si M. Rochon veut bien s'adjoindre à lui, qu'il le fasse, nous ne pourons que le plaindre. Il sera en compagnie plus ou moins honorable.

Toutefois, comme il se déserve humblement un certificat d'intelligence, nous en verrens probablement de belles dans ses écrits subséquents. Votre colère, monsieur, ne nous fait pas peur. Nous sommes confiants dans la lutte, parce que nous nous servons des armes de la vérité pour défendre des principes justes et une cause sacrée. Les prochaines élections qui auront lieu sons peu dans nos comtés français arracheront le bandeau qui vous couvre aujourd'hui les yeux; la population catholique toute entière vous prouvera d'une manière éclatante que le règne du mensonge n'a qu'un temps; elle vous dira qu'elle n'a pas lutté sur le sol manitobain pendant dix longues années pour la conservation de sa langue et de sa religion pour se soumettre enfin à l'oppression et à l'imposture de brouillons politiques qui n'ont de qualités que l'audace vis-à-vis du faible et la servilité vis-à-vis du fort.

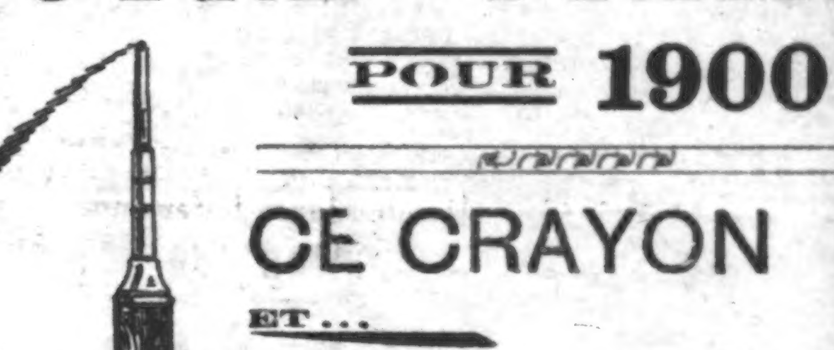
Les Méthodes de M. Greenway

Les méthodes de M. Greenway sont, marquées au coin de la fraude. Nous en ferons quelque bon jour un chapitre spécial. Nous nous bornons à rappeler aujourd'hui ses déclarations au sujet de son attitude à l'égard des chemins de fer.

Avant les élections, et même pendant la session dernière, il prenait des engagements avec des compagnies de chemin de fer par lesquels il leur assurait pour la construction de quelques tronçons un bonus de $1750 par mille. Mais il n'en donnait connaissance qu'à quelques initiés; c'était un secret pour le reste du monde. Pendant toute la campagne électorale, il a répété,et ses organes avec lui, que ces tronçons de chemins étaient construits sans aucun aide de la part du gouvernement. Il trompait l'électorat. La fraude a été découverte, M. Greenway a été obligé de l'admettre.

C'est à cet homme-là, c'est à son gouvernement qu'on voulait nous enchaîner et pour lesquels un trop grand nombre de nos compatriotes ont voté.

Ceux-ci ne commettront plus cette erreur, espérons-le. Ils abandonneront définitivement cet homme qui nous a si malmenés pendant dix ans, qui nous a si atrocement trompés nous-mêmes, et à qui bon nombre de ses propres amis tournent maintenant le dos.





La manière d'ouvrir.

DECES

M. Arthur Preuss, directeur de la "Review," de Saint-Louis, Mo., vient de perdre son épouse. Nous desirons nous associer au deuil de l'illustre journaliste et lui présenter la sincère expression de nos sympathies.

Le Déficit

M. McMillan admet maintenant qu'il y a déficit. Il ne le voulait pas d'abord, puis s'empêtrant dans ses explications, il confessait à demi que c'était bien ça, mais il se rabattait sur le refus que le sénat lui avait donné des $300,000 à prendre sur le fonds des terrains scolaires. Il avait compté là-dessus pour se remettre en équilibre.

Naivement M. McMillan faisait ainsi l'aveu que si le gouvernement a voulu si ardemment toucher ces $300,000, c'était tout simplement pour cacher le fond de sa caisse, mise à nu par ses extravagances et ses irrégularités financières, mais pas du tout par amour de l'éducation, et surtout pas du tout par amour de nos écoles catholiques.

Fraudes dans les Elections

On a entendu parler de la "machine électorale" dont les libéraux ont fait usage dans Ontario à toutes leurs élections. C'est une fraude épouvantable. Forcée par l'opinion publique, le gouvernement de cette province a nommé une commission pour s'enquérir des faits dans un des comtés, celui de West Elgin. Mais l'une des premières découvertes de la commission est que les bulletins ont été brûlés par le gouvernement.

N'est-ce pas que c'est bien trouvé, cela! Détruire d'abord les preuves de la fraude, et nommer ensuite une commission d'enquête pour courir après les papiers réduits en cendre depuis assez longtemps pour que les cendres elles-mêmes soient dispersées à tous les vents!

Il y avait dimanche une très jolie soirée chez M. J. C. Smith, à Winnipeg.

JOURNALISME

Toutes nos félicitations et tous nos bons souhaits au "Journal de Waterloo," qui vient d'atteindre sa neuvième année.

Pauvre Bilan

A la fin de l'année 1899, la dette nette du Canada était de $266,273,446.60, soit une augmentation de $2,317,047.69 sur l'année précédente, et de plus de $6 000,000 sur l'année 1896.

C'est le temps de rappeler ici, encore une fois, les promesses de M. Laurier en 1896, que s'il arrivait au pouvoir, il diminuerait la dette publique, et qu'il administrerait les affaires avec trois à quatre millions de moins que les conservateurs.

Il arrive qu'après à peine quatre années d'administration, M. Laurier a augmenté la dette de $6,000,000 et les dépenses annuelles, qui étaient de $38,000,000 en 1896, sont portées aujourd'hui à plus de $60,000,000!

DANS LE MONDE RELIGIEUX

M. l'abbé Giroux, de Sainte-Anne-des-Chênes, célébrait mercredi dernier, sa fête patronale, saint Raymond. Il y a eu de belles fêtes de paroisse à cette occasion. Mgr l'Archevêque et plusieurs membres du clergé s'étaient rendus à Sainte-Anne à cette occasion. Nous présentons au vénéré curé de Sainte-Anne nos sincères félicitations et nos bons souhaits.

Le T. R. M. Dugas, vicaire-général, est en ce moment indisposé; il a dû se rendre à l'hôpital.

Le R. P. Lecoq, O.M.I., de Sainte-Rose du Lac, était ici la semaine dernière.

On vient d'annoncer au jeune Tomy qu'il a deux frères.

Il est ravi, la veille, déjà, on lui a montré trois petits chats dont on s'est, il est vrai, débarrassé, sur l'heure en en jetant deux à l'eau.

On l'approche des berceaux; il embrasse, enchanté, les deux jumeaux, puis, regardant successivement l'un et l'autre, de sa voix la plus douce, il demande:

—Lequel va-t-on noyer papa?

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Le nombre de la Police Monté dans les territoires est maintenant réduit à 270 hommes seulement.

—Le 26 courant à Saint-Adolph aura lieu une séance dramatique et musicale au profit de l'église.

—M. David Houle est revenu samedi dernier d'une promenade d'un mois dans la province de Québec.

—On parle de M. Wm Hespeler, le député de Rosenfeld, comme futur orateur à l'Assemblée Législative du Manitoba.

—Le bureau de l'exposition de Winnipeg a élu ses officiers pour l'année 1900. L'ex-maire Andrews a été choisi comme président.

—La Chambre de Commerce de Winnipeg vient de publier son rapport annuel. Les hommes d'affaires ont généralement lieu d'être satisfaits.

—M. Lucien Dubuc, avocat, représentait vendredi soir le Collège de Saint-Boniface au diner annuel du Manitoba College, et y a prononcé un joli discours.

—M. Albert Préfontaine est arrivé à Winnipeg avec un char de chevaux du Montana qu'il vendra à Winnipeg, jeudi après-midi à 2 hrs p. m., à la "stock yard" du N. P.

—Le département de l'agriculture à Winnipeg distribue actuellement des affiches annonçant une série de conférences agricoles qui devront être faites sous peu dans la province.

—Il nous fait plaisir de constater que M. "Tony" Gingras s'est particulièrement distingué par son jeu brillant, dans la récente rencontre au hockey, des Victorias de Winnipeg et des Shamrocks de Montréal.

—Dimanche dernier mourait à Winnipeg, M. James Flanagan, à l'âge de 57 ans. Il résidait à Winnipeg depuis 1872. Il a débuté ici dans le commerce d'épiceries. C'était un citoyen très estimé; aussi sa famille a-t-elle en ce moment les sympathies de tous.

—La convention des instituteurs français de la province aura lieu à Saint-Boniface le 28 février et le 1er mars prochain. Les instituteurs en partant de leurs localités respectives ne devraient pas manquer de demander leur reçu de billet de route sur les trains; ces reçus, s'ils sont en nombre suffisant, permettent d'obtenir une réduction spéciale.

—La dernière course du club de raquettes Le Voyageur a eu beaucoup de succès. Ont pris part à cette course: MM. A. Brissette, H. Phaneuf, A. Turenne, P. Chevalier. M. Brissette a remporté la victoire, distance 5 milles, en 40 minutes; ce qui lui donne la médaille des juniors; 2ième, M. H. Phaneuf, ce qui lui donne le deuxième prix dans les juniors: une belle paire de mocassins. Grande sortie demain, et réunion ensuite à la salle publique de M. J. B. Leclerc, où il y aura musique et chant.

—Lundi dernier, l'A. C. B. M, de Saint-Boniface tenait sa première réunion dans sa nouvelle salle dans le bloc construit par M. J. B. Leclerc. Après la séance, à laquelle avait bien voulu assister M. le grand vicaire Dugas, chapelain de l'association, M. Leclerc, avec son amabilité ordinaire, reçut les membres et leur donna un joli "smoking concert." Le professeur P. Salé rendit plusieurs morceaux de piano et donna une exhibition d'un nouveau phonographe que l'on peut trouver à son magasin de musique. Les santés suivantes furent proposées: M. J. A. Cusson, membre de la C. M. B. A., l'architecte qui a construit les travaux; le propriétaire du bloc; le président de la C. M. B. A.; les dames; la presse canadienne. L'on se sépara enchanté des bons moments passés ensemble.

MENUS PROPOS

Cocasseries de la langue française.

On dit: un "embarras de voitures" quand il y a beaucoup trop de voitures;

Et:

Des "embarras d'argent" quand il n'y a pas du tout d'argent.

Nous prétendons que le D. & L. Menthol plaster guérira le lumbago, le mal de dos, la sciatique, les douleurs névralgiques, plus vite que tout autre remède. Fabriqué par The Davais & Lawrence Co., Lim.

AVIS.

AVIS est par les présentes donné qu'une application sera faite au parlement du Canada, à la prochaine session du dit parlement, pour un Acte d'incorporation d'un corps religieux qui prendra le nom et sera connu comme "The Holiness Movement (or Church)", et pour autoriser telle corporation à tenir des réunions, et à adopter, faire ou rappeler des constitutions, ou à faire des règlements pour mettre en vigueur la discipline dans la dite église et pour donner à la dite corporation le pouvoir d'acquérir, de recevoir et d'accepter des transports de terrains, d'argent et d'hypothèques, de garanties ou autres proprietes pouvant être requis pour une chapelle ou des chapelles, pour un collège ou des collèges, pour une école ou des écoles ou pour toutes autres fins éducationnelles ayant quelques rapports avec la dite église, ainsi que dans le but d'établir une maison ou des maisons d'imprimerie et de publication en rapport avec la dite église, et pour accorder à la dite association le pouvoir d'entreprendre et de faire des affaires d'imprimerie et de publication, et de lui donner aussi l'autorité et le pouvoir de doter et de supporter telles chapelles, tels collèges et écoles, tel établissement ou établissements d'imprimerie et de publication, aussi bien qu'un dépôt ou des dépôts de livres en rapport avec tel établissement, et aussi d'accepter et de recevoir en son nom corporatif ou autrement la faveur de tout don ou legs par disposition testamentaire ou autrement, et pour conférer à la dite église tous les pouvoirs nécessaires à son objet.

R. A. BRADLEY,
Procureur des requérants.

Daté à Ottawa le 27me jour de novembre A.D. 1899. 6-12

L'AVIS D'UN MEMBRE DU CLERGE

GUÉRISON PRESQUE MIRACULEUSE DE JOHN McDONALD, CAPE NORTH, N. F.

MALADIE PROLONGÉE DE L'ÉPINE DORSALE ET PARALYSIE DES JAMBES—TRAITEMENT SANS RÉSULTAT PAR LES MEILLEURS SPÉCIALISTES DE L'HOPITAL VICTORIA, HALIFAX—LES PILULES ROSES DU DR WILLIAMS L'ONT GUÉRI.

M. John McDonald, marchand bien connu de Dape North, N. E. avait souffert pendant des années d'une maladie de l'épine dorsale, suivie d'une paralysie partielle. Après avoir essayé sans succès un grand nombre de remèdes, il eut recours au Pilules Roses du Dr Williams. et il jouit actuellement d'une santé parfaite. Voici comment il expose lui-même son cas:

"Il y a treize ans j'attrapai un gros rhume, suivi bientôt d'un mal de dos très souffrant. On appliqua des liniments, mais le mal n'en continua pas moins, et pouvais à peine marcher: je n'osait pas faire un pas dans l'obscurité, tant ma démarche était vacillante. Six médecins me donnèrent leur soins, mais sans soulagement. J'achetai une ceinture électrique de trente dollars: dépense inutile. Mon état empirait toujours, et au printemps de 1895 je ne pouvais plus me tenir sur mes jambes. Au mois de juin de la même année j'entrai à l'hôpital Victoria, à Halifax; j'y suivis un traitement de deux mois sous les meilleurs spécialistes,mais je retournai chez moi plus malade qu'avant mon entrée. Ceci me découragea complètement. et je commençai à perdre espoir d'obtenir une guérison. Rendu au premier janvier 1896, mon désespoir était complet, j'avais les jambes paralysées et je me traînais péniblement avec des béquilles. Au mois d'avril suivant, sur les instances réitérées du Rév. M. McLoad, je me décidai à essayer les Pilules Roses du Dr Williams, malgré le peu de confiance que j'avais dans le remède Après en avoir pris trente boîtes en tout les jambes avaient repris leur vigueur ordinaire; je jouis d'une vie nouvelle; je m'occupe de mon commerce comme autre fois, et je n'ai plus besoin de canne ni de béquilles. Je rends grâces à Dieu de m'avoir fait trouver un remède qui ma rendu la vie mal gré mon état désespérant, car je n'avais plus aucune perspective de revenir à la santé.

Ma guérisou a étonné mes voisins, et comme conséquence j'ai vendu plusieurs grosses de Pilules Roses du Dr Williams dans mon magasin. Plusieurs de mes clients sont venus m'exprimer leur satisfaction quant au résultat obtenu."

Les pilules Roses du Dr Williams agissent directement sur le sang et les nerfs. Elles ne purgent pas et, par conséquent, elles n'affaiblissent pas comme les autres remèdes. Elles donnent de la force depuis la première pilule jusqu'à la dernière dont on fait usage. Il y a un grand nombre de marchands qui offrent en vente des pilules de couleur rose qui sont des contre façons parce que la vente de ces contrefaçons leur rapporte de plus gros profits, mais vous devriez toujours refuser des contrefaçons qui sont toujours dangereuses ou tout à fait sans valeur.

LA GUERRE

Pour la première fois depuis le commencement de la guerre, l'armée anglaise a enfin mis le pied sur le territoire boer. Y restera-t-elle? Sa marche en avant à travers l'Etat libre d'Orange, sera-t-elle couronnée de succès? C'est le secret de la Providence. En attendant, l'Angleterre a sans doute appris avec plaisir que le généralissime Roberts avait commencé à mettre à exécution son plan d'invasion.

Ce nouveau mouvement de l'armée anglaise, qui va désormais concentrer l'attention du monde entier, a été commencé dimanche. Ce jour là, le colonel Hanny, avec une brigade d'infanterie montée, s'est dirigé vers Ramah, sur la rivière Riet, à huit milles de Jacobsdal. Lundi le général French avec une division d'infanterie, s'emparait de la traverse de la rivière Riet, à Dekil's Drifts, au sud de Jacobsdal; et mardi, avec ses trois brigades de cavalerie et de l'artillerie montée, le général French se portait vers la rivière Modder où il s'empara de quelques positions importantes.

Lord Roberts a à sa disposition au moins 40,000 hommes d'infanterie, 7,000 de cavalerie et 150 canons. Or il appert que la moitié de cette armée, est maintenant sur le territoire boer, et qu'elle est même établis sur la principale ligne de communication du général Cronje avec Bloemfontein.

Cette marche en avant de l'armée anglaise, n'a presque pas rencontré d'opposition de la part des Boers. Il y a bien eu quelque escarmouches, avec pertes peu importantes, mais en général, les Boers se retiraient au fur et à mesure que l'armée anglaise s'avançait. C'est toujours la même tactique chez les Boers. On se rappelle qu'il en a été ainsi dans toutes les rencontres précédentes, surtout à Spion Kop et à Vaalskrantz.

Quels sont les projets de Cronje, et quel est l'effectif de l'armée à sa disposition? Ce sont là deux questions que personne ne peut résoudre, pas même le bureau de la guerre à Londres. Comme de coutume, les Boers cachent leur nombre, ils ne démasquent pas leurs principales lignes de défense, ils attendent leurs adversaires à un endroit choisi d'avance et vers lequel ils les attirent. On peut donc s'attendre à une grande bataille prochainement, entre les Anglais et les forces de Cronje, car il est bien certain que Roberts ne s'avancera pas vers Bloemfontein sans coup férir.

Maintenant que ce mouvement d'invasion est commencé, les opérations dans Natal provoqueront un peu d'intérêt; car c'est là que va se jouer la moins d'intérêt. En effet elles sont secondaires, comparées à celles qui ont lieu au bord de la rivière Modd grosse la partie suprême qui décidera du sort des deux petits républiques sud-africaines. Cependant les récents mouvements des Boers au sud de la Tugela, rendent encore la situation intéressante dans Natal. Les Boers ont traversé à Potgieter's Drift; ils ont fait des grands travaux de défense dans cette région, et ils occupent maintenant l'ancien camp anglais à Spearman. Leurs éclaireurs ont eu avant-hier quelques escarmouches avec les Anglais dans les environs de Springfield. On dirait que les Boers évoluent de façon à pouvoir attaquer l'armée de Buller par derrière. Dans tous les cas leur présence en grand nombre au Sud de la Tugela, ne doit pas être sans inquiétude pour les Anglais.

***

Lord Strathcona, ci-devant Sir Donald A Smith envoie à ses frais un contingent de troupes au Transvaal. C'est une prouesse qui est digne d'éloges. Mais à bien y songer, quoi de plus naturelle que de voir M. Smith aller au secours de Lady-Smith!

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 20 Fév. 1900.

	$ cts.		$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 20	à	0 22
Beurre, salé, la lb	0 18	à	0 19
Fromage	0 10½	à	11½
Œufs frais, la doz	0 00	à	16
Œufs en boîtes, la doz	0 00	à	0 00
Patates, le minot	0 25	à	0 25
Navets, le minot	0 20	à	0 30
Carrottes, le minot	0 40	à	0 45
Panais, la lb	0 02	à	0 00
Betterave, le minot	0 30	à	0 40
Oignons, le minot	0 90	à	1 00
Choux, par douzaine	0 25	à	0 60
Oie, par lb	0 00	à	0 12
Canards, par lb	0 00	à	0 12
Dindes, par lb	0 10	à	0 12
Poulets, par lb	0 08	à	0 10
Paille, la tonne	5 00	à	8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à	0 06
Mouton, par lb	0 07	à	0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à	0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à	0 06
Bœuf, par lb	0 04	à	0 05
GRAINS.			
Blé dur, par minot	0 58	à	60
Avoine, par minot	0 28	à	0 30
Orge "	0 23	à	0 30
FARINE.			
Farine par 100 lbs, Roller Process			1 95
" Strong Baker			1 70
" Manitoba Baker			1 50
" Imperial Baker			1 30
" Superieure XXXX			1 05
" Nestor			90
Gru, la tonne			12 50
Son, "			9 50
BOIS ET CHARBON.			
Tremble	3 50	à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50	à	4 50
Charbon dur	10 0	à	10 00
Charbon mou	4 50	à	4 50
FOIN.			
Foin de prairie, 1ère qual.	4 00	à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50	à	6 50

The Canadian Northern Ry. Co.

Prend effet le 15 Oct. 1899.

STATIONS ET JOURS	Dép. Au Sud	Dép. Au Nord	Arr.
Winnipeg—lun, mer et ven			22 15
Winnipeg—Mar, jeu et samedi		8 00	
P. la Prairie—lun, mer et ven			20 00
Mar, jeu et samedi		10 15	
Gladstone—Lun mer et samedi	18 15		
Mar, jeu et sam		12 00	
Dauphin—Lun, mer et ven	12 40		
Mar, jeu et sam			18 00
Mer et ven à W'pegosis		6 45	
Mer et ven, de Winnipegosis			12 10
Dauphin à Swan River.. Samedi		18 50	
De Swan Rivet—Lun			12 00
W'pegosis Mer et ven	10 00		
Mer et ven			9 00
Swan River—Samedi			24 30
Lundi	6 5		

D. B. HANNA, Surintendant.

NORTHERN PACIFIC RY.

TABLE HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago, Toronto, Montreal, Spokane, Tacoma, Victoria, San Francisco
Départ (quotidien)........ 1.45 p.m.
Arrivée (quotidien)........ 1.05 p.m.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Portage-la-Prairie et points intermédiaires
Départ (quotidien ex. dimanche)..... 4.20 p.m.
Arrivée (quotidien ex. dimanche).... 10.25 a.m.

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon; aussi Embranchement Rivière Souris, Belmont à Elgin
Départ, Lundi, Mercredi, Vendredi ..10.40 a.m
Arrivée Mardi, Jeudi, Samedi....... 4.40 p.m

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul. H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

FEUILLETON DU *MANITOBA.*

POUR UN HERITAGE

No. 8

PREMIÈRE PARTIE

III

LA MORT

Ce n'est qu'au pied des autels qu'elle laissait éclater toute la violence de sa douleur, et le chapelain qui desservait la petite église du château, cherchait vainement à apaiser la malheureuse créature en lui parlant des devoirs que lui créait la prochaine naissance de l'enfant.

Un jour, à la suite d'un évanouissement qui avait menacé de n'avoir pas de fin, Raoul, comprenant qu'il pouvait passer dans une crise semblable, fit appeler son frère dans un moment où la comtesse avait quitté la chambre.

—Mon cher Henri, lui dit-il, je sens que les heures qui me restent à vivre sont comptées, et que leur nombre en est maintenant bien restreint. Je vais laisser seule, et sans appui, une femme adorée et bientôt un enfant. Tes défauts n'ont jamais amoindri ton coeur, tu me l'as prouvé, lorsqu'au péril de ta vie, tu as retiré Thérèse de la mer; sois le guide de la veuve, le second père de l'orphelin que les liens du baptême uniront à toi étroitement Calme, par ton affection fraternelle, le désespoir de la pauvre femme, en lui rappelant qu'elle n'a plus le droit de s'abîmer dans sa douleur, et, lorsque mon efnant, si c'est un fils, aura l'âge d'homme, rends-le digne de ses aïeux!

Henri fut, un instant, ému devant ce lit où se mourait ce frère qui n'avait eu qui des bontés pour lui; il eut un moment de joie en pensant que, pour celui-ci, il n'avait aucun crime à se reprocher.

Il fit à Raoul toutes les promeses que ce dernier lui demandait, et lorsque Thérèse revint, ce fut sans hésiter qu'il prit sa main et promit de la protéger.

Le chapelain venait régulièrement auprès du malade, auquel il avait donné d'avance tous les secour de la religion,sachant bien que le jeune homme pouvait quitter la terre dans une de ses syncopes.

Voyant que la vie chez lui s'épuisait rapidement, il prit le parti d'écrire à la famille de Mme de Kernac, afin que la jeune femme ne fût pas seule dans ce triste moment.

—Malheureusement, Mme de Marvy, atteinte d'un rhumatisme qui la retenait sur lit, ne pouvait quitter Bordeaux; mais, sans hésiter, M. et Mlle de Sermois se mirent en route pour la Bretagne, afin d'apporter leurs consolations à la malheureuse comtesse.

Ce fut avec une joie réelle que Raoul vit leur arrivée. Pensant sans cesse à son enfant, il frémissait des suites que pourraient avoir pour lui les quelques heures précédant et suivant sa mort.

La présence de Mathilde, dont il connaissait l'affection pour Thérèse le rassura, en lui donnant la certitupe que sa femme serait entourée de dévoument pendant cette affreuse période.

La prévision du chapelain se réalisa plus vite qu'il ne l'avait craint. Huit jours ne s'étaient pas écoulés depuis l'arrivée du baron et de sa fille, lorsque le fatal événement s'accomplit.

Dieu épargna à la comtesse la vue d'une agonie qui aurait ajouter à l'horreur de la séparation, ce fut dans un évanouissent beaucoup plus court que les crises ordinaires, que la vie s'échapa de ce pauvre corps usé par la maladie.

Lorsque Mathilde, qui assistait son ami dans les soins que celle-ci prodiguait à Raoul, s'aperçut de la mort du comte, elle fût quelques instants sans oser prévenir la jeune femme qui, dans son affolement, ne se doutait de rien; mais, craignait qu'une brusque révélation n'entrainât des suites funestes, elle se décida à laisser soupçonner une partie de la vérité,

Du reste, Mme de Kernac ayant levé les yeux vers elle, fut frappée de sa pâleur et du tremblement de ses lèvres.

—Qu'as-tu? murmura-t-elle, en reportant avec effroi son regard sur Raoul.

Elle jeta alors un cri décrirant, et se précipita sur le lit de repos où dormait, de l'éternel sommeil, le comte de Kernac.

A ce cri, Henri et le baron accoururent du premier coup d'oeil, ils comprirent la vérité; ce dernier aida sa fille à transporter la comtesse, qui avait perdu connaissance, tandis qu'Henri versait, pour la première fois, quelques larmes de sincère regret.

Il fallut toute la volonté de M. de Sermois, toute l'affection de Mathilde pour obtenir de la comtesse de ne pas veiller auprès du corps les quarante-huit heures où il resta exposé dans la chambre mortuaire.

Chaque visite que la jeune femme faisait amenait des crises si violentes qu'on craignait pour sa vie.

Ce fut alors que le chapelain, parlant au nom de Dieu et du pauvre mort, lui ordonna pour l'enfant, dont elle devait l'unique protectrice, de renoncer à revoir Raoul, lui rappelant la promesse qu'elle lui avait faite de son vivant, promesse qui devenait sacrée par la mort!

IV

DÉPART ET RETOUR

Nous passerons sur ces jours de deuil, où il fallut à la comtesse toute la force de ses sentiments religieux pour résister au désespoir qui d'heure en heure envahissait son âme.

Cette lugubre cérémonie, au bout de laquelle la dépouille mortelle du comte de Kernac fut descendue dans le caveau de famille, fut une affreuse épreuve pour la jeune femme, qu'on avait obligée à garder la chambre, et qui entendait le son des cloches annonçant le service funèbre.

Henri fut digne et triste pendant ce jours et personne, devant sa mine abattue et ses yeux rouges, n'eût put soupçonner les noirs projets qu'enfantait son imagination.

Pendant la première nuit qui avait succédé à la mort de Raoul, il n'avait pu reposer un instant ces millions, qui n'avaient plus entre eux et lui qu'un enfant encore à naitre, lui donnaient la fièvre, et il batissait tout un plan pour s'assurer avant peu de leur possession; mais, avant le jour, vint la réflexion; cet or, il le voulait, mais à condition que le futur comte de Kernac ne pût être jamais soupçonné.

Si la douleur de la jeune femme n'amenait pas un malheur, il fallait attendre pour agir la naissance de l'héritier, fragile créature, qu'il serait facile d'envoyer au ciel rejoindre son père sans provoquer le moindre étonnement. Son séjour auprès de Thérèse faciliterait son crime, et il se décida à attendre.

Il devait encore une fois voir échouer sa combinaison sans pouvoir rémédier aux événements.

Depuis huit jours le comte reposait dans sa dernière demeure, et le désespoir de Thérèse ne semblait pas devoir se calmer; la santé de la jeune femme s'en ressentait et le digne chapelain tremblait pour la vie de l'enfant de Raoul.

Le baron de Sermois était forcé de retourner à Bordeaux, où l'appelaient des affoires d'intérêts, et Mathilde frémissait d'abandonner son amie au moment où elle avait tant besoin des consolations d'un coeur féminin.

Bien qu'elle vit Henri remplir consciencieusement le rôle de protecteur que lui avait confié son frère, elle comprenait que, en pareil cas, un homme ne peut remplacer une femme; du reste, le vicomte de Chollet paraissait plongé dans une amère douleur; il était donc difficile que Thérèse pût attendre des consolations de sa part.

Le prêtre intervint à ce moment, et il causa sérieusement avec M. de Sermois, qu'il avait su apprécier, et lui conseilla d'emmener la comtesse à Bordeaux, où elle aurait tous les soins nécessaires, tandis qu'à Kernac les médecins étaient très éloignés et laissaient beaucoup à désirer.

—Ce changement de milieu, d'habitude et d'existance distraira forcément Mme Kernac. dit-il, et lorsqu'elle reviendra ici, l'enfant remplira une partie du vide laissé dans son coeur par la mort de son mari.

Le Baron approuva ce conseil, et dès le soir même en parla à Henri,

Ce fut pour celui-ce un coup terrible contre lequel il dut se raidir, afin de ne pas laisser voir au baron combien cette décision lui déplaisait, mais il ne pouvait aller contre les justes raisons qu'on lui exposait.

Il essaya bien de mettre en avant les dangers de ce voyage long et pénible, mais M. de Sermois lui ayant prouvé que la situation actuelle était encore plus dangeureuse, il dut, sous peine de se découvrir, cesser d'insister.

Il espéra que sa belle-soeur, encore sous l'impression des tristes événements qui venaient de s'accomplir, chercherait à ne pas s'éloigner de cette tombe à peine fermée.

Effectivement, ce fut ce qui arriva, et pendant une semaine entière, il put croire qu'elle ne céderait pas.

Mais il avait affaire à forte partie. Mathilde s'était mis dans la tête d'emmener son amie, et, chaque jour, elle revenait à la charge, prouvant à la jeune femme que l'enfance des petits nouveau-nés est soumise à bien des maladies, et qu'elle n'aurait, à Kernac, que la ressource du vieux docteur qui avait si mal seigné Raoul; que d'un autre côté, à Bordeaux, l'enfant aurait sa grand'mère, dont l'expérience serait très utile pour les premiers soins.

De leur côté, le baron et le chapelain continuaient ce qu'avaient entrepris Mlle de Sermois, et Henri, la rage au coeur, ne pouvait se dispenser d'appuyer les sollicitations des amis de son frère.

Le pauvre Thérèse lutta avec énergie pour rester dans ces lieux témoins de son bonheur, et où tout lui rapelait Raoul; mais reconnaissant la sagesse des conseils qu'on lui donnait, se rappelant les prières de son mari relativement à l'enfant, elle eut peur, en persistant dans son refus, d'avoir un jour à se reprocher ce manque de courage.

Elle resta de longues heures en prières demandant à Dieu la force pour cette nouvelle abnégation, et, le coeur brisé, donna son consentement au départ,

Il fut décidé que le jeune homme resterait en Bretagne jusqu'à la naissance de son neveu, et qu'il irait alors à Bordeaux pour le tenir sur les fonts baptismaux.

Ce voyage fut un chagrin général pour tous les braves Bretons qui avaient si souvent ressenti les effets de la charité de la bonne comtesse.

Elle leur promit que son absence serait de courte durée, et qu'elle leur ramènerait avant peu l'enfant du comte, dont les petites mains sauraient verser sur eux de quoi soulager leur misère.

A Suivre.